



Retraites et participation conjoint

Par lionm

Je suis en retraite, j'ai 63ans.

Marié sous le régime de la communauté.

J'ai toujours subvenu aux besoins du ménage.

Mon épouse ayant travaillé avant la naissance des enfants, elle est en retraite depuis 2 mois.

Elle a ouvert un compte ds une banque différente pour toucher sa retraite, et la garder pour elle sans participer à la vie du ménage.

Ma retraite ne me permet pas de boucler le budget..

A t'elle le droit, et que puis je faire pour qu'elle participe à la vie du ménage??

Sinon il faut que je recherche un travail...

Suis écoeuré.

Merci pour votre réponse.